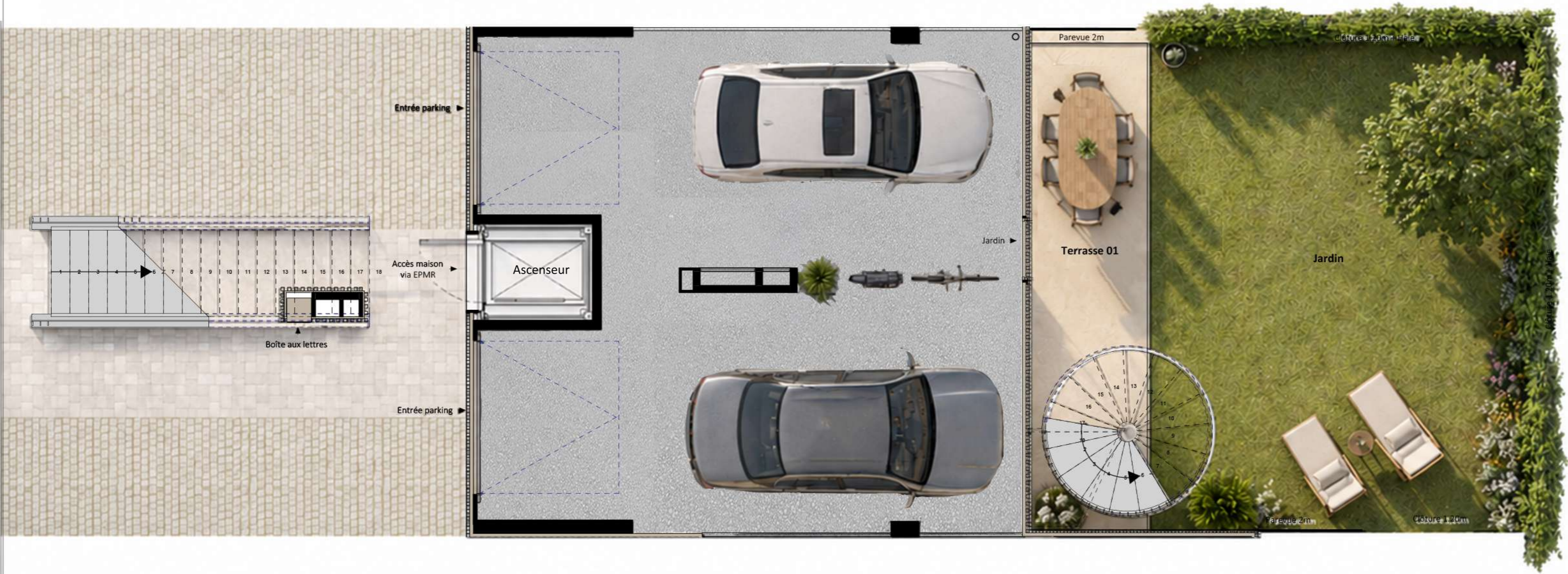


# MAISON 3 pièces



RDC

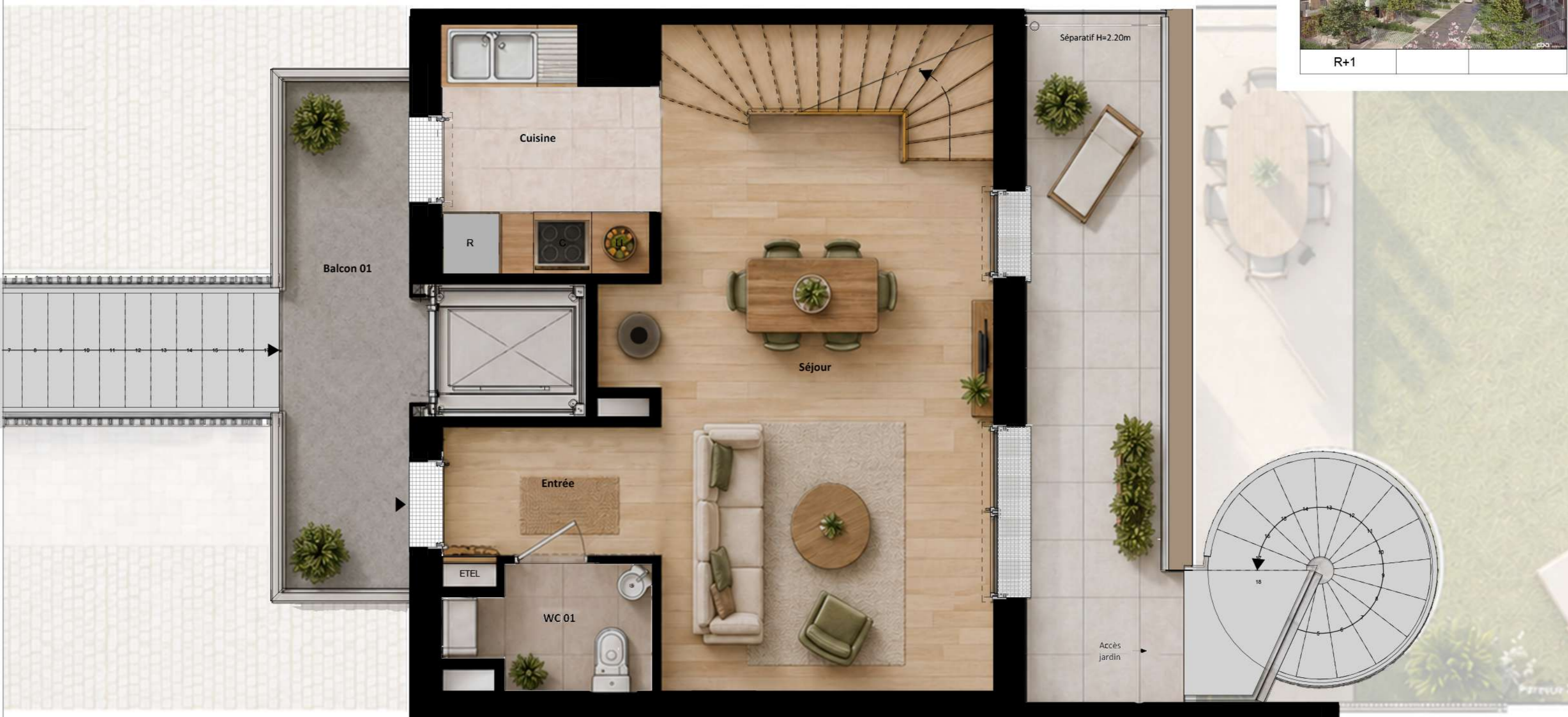


NOTA :  
Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires. Le mobilier et les équipements électroménagers ne sont pas fournis et sont représentés à titre indicatif, sauf le meuble vasque de SDB/SDE. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art 4.1). La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.



R+1

MAISON 3 pièces



NOTA :

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires. Le mobilier et les équipements électroménagers ne sont pas fournis et sont représentés à titre indicatif, sauf le meuble vasque de SDB/SDE. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art 4.1). La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.



B&C FRANCE  
89 Avenue Victor Hugo  
75116 Paris

0 0.5 1m

30/04/2026

# MAISON 3 pièces



R+2

**NOTA :**  
 Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Les dimensions et les surfaces peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, allèges, faux plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires. Le mobilier et les équipements électroménagers ne sont pas fournis et sont représentés à titre indicatif, sauf le meuble vasque de SDB/SDE. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art 4.1). La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.